



Union
Syndicale
Fédérale
Bruxelles

European Civil Service Public Européen
Membre de l'Union Syndicale Fédérale, affiliée à l'ISP et à la FSESP

Assemblée Générale du 27 juin 2017

Résolution sur le BREXIT

L'Assemblée Générale de l'Union Syndicale Bruxelles, réunie le 27 juin 2017 et prenant en compte les difficultés que traverse l'Union européenne, suite au référendum sur le BREXIT,

CONSIDÉRANT que l'Union Syndicale Bruxelles se doit de défendre la construction européenne, la paix, le progrès et le bien-être des citoyens européens et ne peut donc que regretter la décision du Royaume-Uni de sortir de l'Union européenne,

CONSIDÉRANT que la construction européenne doit toujours se faire par la voie de l'intégration et jamais par celle de l'exclusion,

CONSIDÉRANT qu'en ce moment, et jusqu'à la fin d'un processus qui risque d'être long et incertain, le Royaume-Uni est membre de plein droit de l'Union européenne,

CONSIDÉRANT que le devoir de sollicitude des administrations s'étend à tous les fonctionnaires et autres agents même si les circonstances changent par rapport au moment de leur engagement,

Prend les décisions suivantes :

MANIFESTER son soutien le plus ferme à tous les fonctionnaires et autres agents de nationalité britannique, qu'ils soient en activité ou retraités, et exige que leurs droits statutaires soient entièrement respectés en cas de sortie définitive du Royaume-Uni de l'Union européenne.

ETENDRE ce soutien aux fonctionnaires et autres agents, actifs ou retraités, des autres nationalités exerçant leur activité ou ayant fixé leur résidence au Royaume-Uni.

S'OPPOSER fermement à toute manœuvre visant à tirer profit de ce processus en réduisant les droits statutaires de l'ensemble du personnel des institutions européennes.

RAPPELER à toutes les administrations que toute mesure ayant une incidence sur les droits du personnel britannique ou installé au Royaume-Uni doit être négociée avec les syndicats et les comités paritaires.

DEMANDER à toutes les administrations la mise en place d'une communication régulière et en temps réel avec le personnel, les Comités du Personnel et les organisations syndicales et professionnelles, afin de les tenir informés de l'évolution du dossier.

Union Syndicale Service Public Européen
36, Avenue des Gaulois B-1040 Bruxelles

☎ 32.2.733.98.00 - 📠 32.2.733.05.33
www.unionsyndicale.eu - E-Mail : us@unionsyndicale.eu